

Check-list 2022

relative à l'obtention du soutien financier du FSR pour les tests cyclistes scolaires

(repris à l'identique du document éponyme du bpa daté de 2021)

Principe

Est applicable le règlement du 1^{er} avril 2022 relatif à l'examen de demandes émanant d'associations ou d'organisations en vue du cofinancement de leurs interventions dans le cadre des tests cyclistes scolaires organisés par les instructeur·trices de la circulation de la police.

Le cofinancement se fait sous la forme d'un remboursement des frais induits par les tâches que l'organisateur de tests cyclistes scolaires a dû confier à des auxiliaires pendant l'année en cours.

Le FSR ne contribue qu'en partie aux coûts engendrés par l'engagement d'auxiliaires nécessaires au bon déroulement des tests cyclistes scolaires. Il prend en charge au maximum 80% des coûts non couverts par ailleurs, et au maximum 100 francs par intervention d'un·e auxiliaire.

Conditions

Le cofinancement n'est possible que si les tests cyclistes scolaires ne font pas partie du plan d'études cantonal.

Les tests cyclistes scolaires ont eu lieu durant l'année en cours sous la surveillance d'un·e instructeur·trice de la circulation de la police.

Demandes

Les demandes doivent être soumises au moyen du formulaire de PRO VELO Suisse relatif à l'obtention d'un soutien financier du FSR pour les tests cyclistes scolaires.

Confirmation

Dès réception, PRO VELO confirme avoir reçu la demande.

En règle générale, PRO VELO confirme le soutien ou le refus de la demande d'ici au 31 octobre de l'année en cours.

Échéances

Demandes: jusqu'au 31 octobre au plus tard de l'année en cours.

Versements: le virement du montant accordé pour les demandes acceptées a généralement lieu dès le mois de novembre de l'année en cours.

Plafonnement des coûts

Pour 2022, le FSR a plafonné la somme consacrée au cofinancement des tests cyclistes scolaires à 250 000 francs (travail de PRO VELO compris). Si les demandes de financement excèdent cette somme, les montants accordés seront réduits en conséquence.